

RAPPORT DU DIRECTEUR DU CROA

14 février 2017, 15e réunion du conseil d'administration du CROA

Ce rapport met à jour le Conseil d'administration du CROA sur l'évolution des opérations et des programmes depuis sa dernière réunion du 6 juillet 2016. Ce rapport est accompagné d'une série de décisions et d'une liste de tâches non résolue portant sur 34 tâches assignées lors de cette réunion.

A. OPERATIONS

1. RELATION AVEC LE DIRCO

a. Le DIRCO demande de renseignements pour le versement de fonds.

Par courrier électronique du 15 juin 2016, le PPAS a informé Annie Devenish, alors directrice intérimaire du CROA, des documents requis par DIRCO afin de déboursier la troisième tranche restante des fonds promis (ces fonds sont garanties) conformément à la loi 2013-17 Plan stratégique du projet CROA. Ces documents étaient:

- 2014/15 Audits financiers
- Rapport 2015/16
- Plan d'activités 2016/17

Dr. Devenish a remis le rapport 2015/16 au PPAS le 15 juillet 2016, mais a demandé que le plan d'activités / le plan annuel de rendement (essentiellement le budget pour la prochaine phase) attendent l'arrivée de la nouvelle directrice qui sera responsable de la mise en œuvre. Comme il est indiqué ci-dessous, la SPP a assumé la responsabilité de l'audit.

b. Invitation à la réunion du conseil d'administration

Le courrier électronique du 15 juin 2016 a également informé M. Devenish que le DIRCO « s'est intéressé au fil des ans à participer à l'un des projets afin d'être exposé au travail du Centre ». La PPAS a suggéré que la liaison du DIRCO avec la PPAS, Mme Mathlako, soit invitée à la réunion du conseil d'administration du CROA du 6 juillet. Le Dr Devenish a accepté et a envoyé une invitation le 28 juin. Par courriel du 22 juillet, Mme Mathlako a indiqué que l'invitation était de bref délai pour pouvoir y assister. Elle a exprimé son désir d'une se rencontre lorsque la nouvelle directrice est arrivée en Afrique du sud.

c. Inspection du CROA par le DIRCO

Par la correspondance du 22 août - mi-septembre, Mme Mathlako a organisé une visite d'inspection du site au CROA. Mme Mathlako est l'avocate du PPAS au sein du DIRCO pour le projet CROA. Elle a expliqué qu'en dépit de l'exigence d'un comité d'audit du projet qui se réunirait chaque trimestre, dans l'article 4 de l'accord du 20 octobre 2014 entre DIRCO et la PPAS, une seule réunion d'actualisation avait eu lieu au DIRCO pendant ses dix-huit mois. Par conséquent, elle avait besoin de voir que l'CROA existe réellement à l'Université du KwaZulu-Natal et d'obtenir un sens direct de la nouvelle directrice de sa vision et sa capacité de la mettre en œuvre.

Mme Mathlako a visité le 15 septembre. Ce fut une visite opportune et fructueuse pendant laquelle elle a donné des conseils importants sur la manière dont le DIRCO considère les

dépenses des contribuables sud-africains pour l'AOMA, d'autres réunions, la gestion de projet et les livrables.

Elle a expliqué que le financement du CROA était vital et qu'il existait un risque important (une sonnette alarme) que les fonds promis ne soient pas versés à la PPAS pour le projet CROA, si le département n'est pas convaincu que les fonds existants ont été utilisés de manière appropriée. Par conséquent j'ai immédiatement mis en œuvre les recommandations de Mme Mathlako selon lesquelles toutes les dépenses doivent mener aux résultats concrets tels que la recherche et la formation et qu'il ne peut y avoir de dépenses supplémentaires pour les voyages en classe d'affaires et les chambres d'hôtel pour les dirigeants. Le rapport provisoire de sa visite (en date du 20 septembre 2016 que j'ai envoyé à l'ancien PP pour commentaires et transmission au Conseil) est joint à titre de référence.

d. Participation de DIRCO: Assemblée générale de l'AOMA de novembre et formation du CROA

Au lieu d'une invitation à la prochaine réunion du Conseil du CROA, j'ai invité Mme Mathlako à assister aux réunions susmentionnées des ombudsmans et du personnel à Durban du 2 au 5 novembre. Elle a participé au dîner de bienvenue (1er novembre), à la discussion / formation des ombudsmans animée par la Dr Ayeni (dont elle voulait confirmer que c'était une formation d'apprentissage plutôt qu'une réunion déguisée en formation) et la formation en gestion des plaintes pour le personnel. Elle s'est également réunie officiellement le 2 novembre avec les membres du conseil présents. Cela a été très important pour les membres de la Commission d'entendre directement les préoccupations et les attentes de DIRCO. Cette réunion a également permis à Mme Mathlako de faire preuve de perspicacité et de confiance dans l'engagement du Conseil envers le projet CROA.

e. Paiement par DIRCO de la troisième tranche des fonds promis

Je suis d'avis que l'inspection de Mme Mathlako en septembre et les échanges personnels en novembre ont positivement influencé la décision de DIRCO de remettre les fonds promis à la PPAS le 21 décembre 2016. Une réunion avec le directeur des finances de la faculté de droit et des gestions de l'UKZN a précisé que le CROA ne peut établir un compte bancaire distinct de l'UKZN (comme l'exige la PPAS). Dans le but de confirmer le processus approprié de transfert de fonds, l'UKZN a transmis au CROA un accord pour le transfert de fonds signé le 11 septembre 2015 entre la PPAS et l'UKZN, selon lequel ; une fois que DIRCO effectuera le décaissement final en termes de financement actuel le total de R7 millions sera immédiatement transféré à l'UKZN. Par conséquent, le 25 janvier 2017, le CROA a demandé officiellement au directeur général de la PPAS de transférer les fonds comme promis. La PPAS a informé le CROA que les fonds seront transférés dans l'attente de la résolution par la banque d'une limite technique.

f. Projet de proposition de financement pour 2016-19

Mme Mathlako avait indiqué que le DIRCO examinerait la demande de financement supplémentaire (techniquement, et non pas de renouvellement) par le CROA à sa réunion de fin janvier / début février. Le DIRCO ne voudrait pas donner des injonctions concernant l'usage et les dépenses des fonds, mais elle a convenu que le budget d'urgence / plan annuel de rendement que le CROA était en train de développer pourrait être prolongé au-delà de la

fin du 31 mars 2017 au 30 juin 2017. Ceci permettra la recherche des financements alternatifs au cas où le DIRCO décide de ne pas octroyer de nouveaux financements.

Le CROA a remis un projet de proposition de financement au PPAS le 18 janvier 2017. Un certain nombre de documents clés sont joints à cette proposition aussi parce que Mme Mathlako s'est inquiétée au cours de son inspection que le DIRCO n'avait pas vu certains documents. La PPAS examine le projet de proposition de financement avant de le remettre au DIRCO. Mme Mathlako a avisé lors de son inspection que la proposition de financement ne peut être prise en considération tant que les audits financiers pour 2014-15 n'ont pas été remis. Je suis informé que l'audit et la proposition finale de financement seront soumis au DIRCO pour sa réunion de mars 2017.

En conséquence, je propose que nous reportions la formation de l'Afrique centrale et l'Afrique du nord dans le plan annuel de rendement du 30 juin 2017 au moins jusqu'au 30 septembre 2017 afin de garantir que le financement pour les frais généraux ne soit pas épuisé avant que le nouveau financement soit garanti.

De plus, je suis en train de demander conseil et assistance au conseil d'administration sur les sources de financement alternatives que nous devrions activer si la décision du DIRCO en mars est négative.

Note: la section 5.2 du protocole d'accord du 23 février 2015 entre l'AOMA, par l'intermédiaire de la PPAS et de l'UKZN, stipule que l'AOMA par l'intermédiaire du protecteur public de l'Afrique du sud soutiendra le CROA pour mobiliser les fonds et atteindre la durabilité.

2. PERSONNEL

a. Recrutement d'un nouveau Directeur

Le jury de recrutement de l'UKZN m'a interviewé le 11 décembre 2015 et m'a offert le poste en janvier 2017. J'étais responsable de l'obtention du visa de travail auprès du consul général sud-africain à New York, aux États-Unis. Ce processus a nécessité de réunir les casiers judiciaires des pays dans lesquels j'ai vécu (Bermudes, Canada et l'Union européenne) ainsi que d'autres documents, ce qui a pris du temps. Ma demande de permis de travail au consulat général de l'Afrique du sud a été remise en mars. Entre le mois de juin et le mois de juillet, il y a eu beaucoup de retards bureaucratiques qui m'ont obligé à voyager du Bermudes à New York à quatre reprises. A l'origine, je n'avais pas demandé l'aide de la PPAS, car je craignais de compromettre la PPAS, même par inadvertance. (En règle générale, l'Ombudsman doit entretenir scrupuleusement des relations de longue durée avec les gouvernements et éviter de demander une aide spéciale de la part de ces derniers.) Il est toutefois devenu évident que seule l'intervention de la PPAS réduirait ce qui était devenu un tourbillon bureaucratique. Je suis très reconnaissante pour l'assistance de la PPAS et j'ai pu arriver en Afrique du Sud le 26 juillet 2016.

b. Assistance préalable à la nomination par le nouveau directeur

Lors de la réunion du conseil d'administration du 6 juillet 2016, des inquiétudes ont été exprimées au sujet de ma participation comme personnel du CROA et à la prise de décisions avant mon arrivée en Afrique du Sud. A la fin de février 2016, après avoir été recruté par l'UKZN, j'ai contacté le personnel principalement pour une prise de contact en prévision d'une arrivée imminente en Afrique du Sud. A cette époque, cette petite équipe de deux personnes a été un peu dépassée, ayant été invité à obtenir des résultats rapides dans un court délai. Ils s'engageaient ambitieusement à accomplir plusieurs tâches en un seul mois: identifier ce qui pourrait être des activités qui produiraient des résultats rapides; Planification et exécution de la formation des participants arabes (reportée trois fois depuis mars 2015); Et la production de rapports annuels et d'un Plan d'activités 2016-17 pour le DIRCO. Je me suis porté volontaire pour donner des conseils indirectement en particulier sur l'identification et l'exécution efficace des résultats rapide. Le Doyen Reddi de l'UKZN avait accepté mon aide.

Dr. Devenish, Franky Lwelela et moi avons mené jusqu'à trois réunions téléphoniques (habituellement d'une heure) par semaine pendant les mois de mars et d'avril. Mon assistance n'était pas payée, mais avait l'avantage de m'informer de ce qui se faisait au CROA pour pouvoir m'en familiariser à l'arrivée. Nous avons discuté uniquement des tâches qui avaient été dirigées spécifiquement par le conseil d'administration du CROA ou qui figuraient généralement dans le plan stratégique 2013-2017 déjà approuvé par le DIRCO et le conseil d'administration du CROA. En partie, en raison de ma participation, le CROA a été en mesure de produire un bulletin longuement retardé; créer la liaison avec le formateur arabe et la logistique de la formation en Egypte, produire des rapports requis pour le DIRCO et rédiger une monographie de bonne gouvernance à partir de la première publication de l'analyse comparative juridique. La seule nouvelle décision a été ma suggestion que le CROA demande aux membres de l'AOMA de recevoir des commentaires sur la façon d'améliorer le bulletin d'information (aucun reçu à ce jour). Je me hâte d'ajouter que ces réalisations étaient dues à la sagesse intelligente, dévouée, remarquable et de longues heures de travail acharné du Dr Devenish et M. Franky Lwelela.

c. Personnel

Une étude de dotation menée par l'UKZN en 2014 a approuvé des descriptions de poste (recommandées en 2011) pour un effectif à temps plein de cinq personnes avec six stagiaires supplémentaires. On ne sait pas très bien comment les descriptions de poste de l'UKZN ont déterminé que les stagiaires devraient avoir trois années d'expérience. Il est hautement improbable que les personnes ayant une telle expérience soient attirées par la rémunération minimale que le CROA a budgétisée. Les modifications apportées aux descriptions de poste impliquent un processus de justification et de classement. Le CROA devrait commencer ce processus au début du mois de mars avec le département des ressources humaines de l'UKZN.

Par conséquent, nous utilisons les descriptions de poste existantes pour recruter le personnel nécessaire. Toutefois, jusqu'à ce que nous soyons assurés de financement au-delà du 30 juin 2017, il sera difficile et irréaliste d'attirer des candidats de qualité pour un contrat à court terme pour le poste de directeur adjoint. Il est plus logique d'attendre que nous soyons assurés d'un financement à plus long terme. Nous sommes en train de recruter un chercheur pour

travailler à court terme sur l'étude de l'Institut international de l'Ombudsman (IOI) à l'échelle de l'Afrique (voir la note dans les programmes ci-dessous).

Le personnel actuel comprend:

- un agent des relations publiques (M. Franky Lwelela) qui est à l'CROA depuis trois ans. Outre un ensemble de compétences variées et complètes (y compris l'administration, l'informatique et la maîtrise de la langue française), il offre une précieuse mémoire institutionnelle
- une stagiaire de recherche à temps partiel (la Dre Annie Devenish) qui a été directrice par intérim pendant sept mois jusqu'à l'arrivée du directeur. Elle poursuit actuellement son post-doctorat mais continue à aider à la gestion du projet de recherche à temps partiel.
- un agent des opérations financières à temps plein (temporairement d'octobre à décembre 2016, à durée déterminée à compter de janvier 2017) à celui qui a été embauché initialement pour finaliser le plan stratégique et le plan annuel de rendement et contrôler les achats et les paiements de l'assemblée générale / CROA en novembre 2016. Elle assure maintenant toutes les fonctions financières, y compris l'aide aux questions d'audit (trois années d'audits ont été effectuées simultanément), la gestion de tous les achats et paiements opérationnels et de programmes, le traitement des contrats et la préparation des rapports financiers trimestriels (selon l'article 4 de l'Accord entre le DIRCO et la PPAS). Elle développe également des classeurs pour clarifier l'interface entre le CROA et diverses fonctions financières au sein de l'UKZN.

3. PLAN STRATÉGIQUE ET PLAN DE RENDEMENT ANNUEL

a. Plan stratégique et Budget d'urgence

Le Plan stratégique 2014-17 a été financé par le DIRCO. Un plan stratégique qui est encore incomplet et non approuvé pour 2015-18 a été rédigé. Apparemment, l'intention était de s'en servir pour demander un financement additionnel au DIRCO pour une année supplémentaire. La réunion du conseil du 6 juillet 2016 a demandé au CROA de préparer un budget d'urgence et un plan stratégique quinquennal avec un modèle de financement. Le budget est une exigence statutaire annuelle. Le CROA n'en avait pas produit. En l'absence d'un tel budget, le CROA ne pouvait pas procéder à des paiements pour des opérations (autres que des loyers et salaires) ou pour des programmes sans demander l'approbation de la PPAS (même si tous les paiements étaient effectués en octobre 2015).

La réunion du Conseil a également demandé l'appui de la PPAS pour produire le plan stratégique et le budget d'urgence. Malheureusement, la personne-ressource envoyée par la PPAS pour diriger ce processus n'a pas été en mesure de prolonger son assistance pendant une semaine pour permettre au nouveau directeur de récupérer du décalage horaire. Elle est venue à Durban et a continué le 27 juillet 2017 - le matin après mon arrivée en Afrique du Sud. Comme je serais responsable de la mise en œuvre du plan stratégique et du budget d'urgence, j'ai dû plonger dans deux journées de dix heures d'un processus de planification intensive dès l'arrivée. Cela s'est transformé en un processus prolongé. J'ai énoncé une certaine confusion et demandé des directives dans une note du 19 août 2016 à la PPAS pour

distribution au Conseil d'administration (pas de réponse).

La personne-ressource de la PPAS a néanmoins été très utile et il aurait été impossible de compléter le modèle de plan stratégique réglementaire sans ses conseils. Elle a indiqué que le CROA doit toujours être là pour les exercices 2016-19, car il s'agit d'un modèle de trois ans.

b. Plan annuel de rendement

La première année d'un plan stratégique est effectivement le budget de l'année prochaine. En conséquence, après l'approbation du budget par l'ancien Protecteur public le 26 septembre 2016, il a été rebaptisé: Plan annuel de rendement. Comme le premier trimestre de l'année était déjà passé, il s'agissait essentiellement d'un plan de neuf mois au 30 juin 2017 (comme convenu avec le DIRCO: note A.1.f ci-dessus)

4. ADMINISTRATION

a. Enregistrement sous l'article 21 de la constitution sud-africaine

La réunion du conseil du 6 juillet 2016 a ordonné qu'un rapport soit préparé au sujet des avantages d'être une entité inscrite sous l'article 21 de la constitution sud-africaine et de ce qui serait perdu si le CROA cessait d'être ainsi considéré. Selon les délibérations du conseil, le CROA devrait être enregistrée en tant qu'une organisation internationale. L'avis reçu le 14 mars 2016 d'un cabinet d'avocats a énoncé deux manières dont le CROA pourrait se désinscrire: cessation des paiements de déclarations annuelles ou, avec le consentement écrit des administrateurs, un administrateur assiste en personne à la commission des organisations et de la propriété intellectuelle (CIPC). Il n'y avait aucun avis sur un enregistrement alternatif pour s'assurer que le CROA a un statut légal en Afrique du Sud.

Le CROA a parlé avec le directeur des finances de la faculté de droit et de gestion de l'UKZN (un ancien auditeur de l'une des principales organisations). Elle a recommandé que le CROA sollicite à la fois des conseils juridiques et comptables afin de clarifier les implications juridiques à l'égard de l'UKZN ainsi que toute incidence fiscale. Elle n'était pas au courant d'une catégorie d'enregistrement en tant qu'organisation internationale. Il est possible d'enregistrer une organisation externe en vertu de l'article 23 de la loi sur les organisations qui exercent leurs activités en Afrique du Sud, mais le CROA ne semble pas être admissible. Afin de bien informer les avocats et les comptables, le directeur a commencé à examiner la documentation relative aux articles 21 et 23 et aux organismes à intérêt public. Une mise à jour sera envoyée au Conseil par courriel dès que possible.

Entre-temps, le CROA a reçu du CIPC un avis selon lequel notre enregistrement avait expiré en raison du non-paiement des frais annuels pendant deux ans. Cela a été rapidement résolu par le paiement de R300 (R100 pour chacun des deux ans de non-paiement et une pénalité R100). Le CROA est maintenant correctement enregistrée et les paiements annuels seront effectués jusqu'à ce que nous prenions des mesures positives pour nous désinscrire. Il est déconseillé de procéder à l'annulation de l'enregistrement tant que nous n'aurons pas déterminé le statut juridique approprié.

b. Audit

Le CROA n'avait pas été audité depuis l'exercice 2012-2013. Afin d'informer la décision de DIRCO sur le déblocage des fonds promis et sur l'opportunité d'envisager une nouvelle demande de financement, le DIRCO a demandé les états financiers audités pour l'année 2014-15. Par courrier électronique du 23 juin 2016, la PPAS a entrepris par ses auditeurs internes de préparer les états financiers pour les années en cours (2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016) et de former un cabinet d'audit indépendant pour effectuer la vérification. Cela était logique, en particulier pour les états financiers audités 2014-15 demandés par le DIRCO étant donné que jusqu'en octobre 2015 les fonds et les dossiers étaient sous la responsabilité et le contrôle de la PPAS.

Il y a eu un certain retard dans l'achèvement de l'audit parce qu'une partie de l'information se trouvait dans les dossiers du personnel qui ne faisaient plus partie de la PPAS. Les informations pour Octobre 2015 à Mars 2016 est à l'UKZN. Le personnel du CROA a eu une courbe d'apprentissage à mener par divers départements de l'UKZN pour recueillir des informations par l'auditeur interne de la PPAS. A l'avenir, le nouvel agent des opérations financières tiendra des répertoires électroniques de toutes les transactions financières.

C. Surplus de Paiement du loyer

Il y a une question en suspens concernant le CROA / UKZN pour l'audit. Au cours de l'acquisition d'information sur le bail expiré (à la fois pour l'audit et le renouvellement), il est devenu évident que le CROA a payé en plus le loyer de juillet 2012 à avril 2016. Depuis le début du bail en avril 2011 jusqu'en juillet 2013, de notre portion du cinquième étage du bâtiment Shepstone. Le bail comprend donc le loyer pour l'usage exclusif de deux salles de bains et la cuisine. De juillet à septembre 2012, l'UKZN a rénové le plancher et l'espace de location du CROA était totalement inaccessible. Le directeur par intérim de l'époque, M. I. Bodasing, a reçu un bureau en juillet à la faculté de droit, mais a ensuite été accueilli au bureau de Durban de la PPAS pour les mois d'août et de septembre. Par conséquent, le CROA a payé en entier le loyer complet pendant deux mois inoccupés.

Depuis que le département du droit maritime a commencé à occuper ses locaux en octobre 2012, ses 5 à 6 employés et ses étudiants ont eu un usage immédiat et complet des salles de bains et des cuisines (zones communes). L'UKZN a cessé de facturer le loyer des zones communes à partir de mai 2016. Cependant, d'octobre 2012 à avril 2016, le CROA a payé le les frais complets de location pour l'espace des zones communes. Il était manifestement injuste pour le CROA qui n'utilisait plus exclusivement ces espaces. De plus, l'utilisation partagée était disproportionnée. Pendant une grande partie de cette période, il n'y avait que deux membres du personnel du CROA. (En effet, pour la période de 16 mois d'octobre 2014 - janvier 2016, il n'y avait qu'un seul personnel masculin du CROA - mais nous avons payé le loyer pour la salle de bain féminine.)

Le directeur a calculé que le surplus payé pour (a) l'espace complet pour deux mois plus (b) les zones communes d'octobre 2012 à avril 2016 totalise R132 666,19. Le CROA a soulevé cette question auprès du service de gestion de campus (CMS) à la mi-décembre 2016. Un nouveau calcul a été soumis à la mi-janvier (après clarification par M I. Bodasing de l'occupation réelle). Le CROA et les auditeurs attendent que la CMS accuse réception du

surplus payé.

d. Fournisseurs de services

Le CROA apprend à se soumettre aux processus stricts d'approvisionnement de l'UKZN. Par exemple, lorsque nous avons essayé de payer la facture pour la formation et l'assemblée générale AOMA / CROA de novembre, nous avons appris que la société de traduction simultanée utilisée précédemment pour les réunions du conseil d'administration ne figure pas sur la base de données des fournisseurs de l'UKZN. Le paiement impliquait des formalités compliquées à effectuer. Le CROA procède actuellement à l'examen de ses acquisitions pour s'assurer que seuls les fournisseurs cotés sont utilisés. Nous utilisons maintenant les services de traduction professionnels et moins chers du Département des langues appliquées de l'UKZN.

De même, et conformément aux directives antérieures du conseil du CROA, le centre a entamé des discussions avec le département de l'apprentissage élargi de l'UKZN et l'Institut de formation juridique professionnelle (IPLT) pour les formateurs sources. Idéalement et de façon optimale, la formation aux fonctions d'ombudsman ne devrait être dispensée que par des facilitateurs qui connaissent parfaitement le travail de l'ombudsman. Toutefois, certaines formations peuvent être effectuées par des personnes qui ne sont pas familières. En conséquence, le CROA engage l'IPLT à organiser une formation d'une journée en leadership et gestion à la réunion régionale de l'IOI en Afrique en Zambie à la fin du mois de mars. Note: Ce sujet a été identifié par l'évaluation des besoins de 2011 comme une priorité.

Le CROA continuera également à recruter des chercheurs de la faculté de droit et entamera des discussions avec le Bureau de la recherche de l'UKZN. L'utilisation des fournisseurs UKZN chaque fois que possible à l'avantage supplémentaire de renforcer les relations du CROA au sein de l'UKZN.

e. Protocole d'accord avec la Commission de la justice administrative

Le CROA a mis fin à un protocole d'accord signé le 24 mars 2014 entre le CROA et la Commission sur la justice administrative du Kenya car le président du conseil (signé au nom du CROA par le directeur par intérim de l'époque) n'avait pas l'approbation du conseil. Bien qu'ayant jamais été exercée, ce protocole d'accord a permis au CROA de donner un soutien financier et technique au colloque africain. Un tel engagement à durée indéterminée est préoccupant pour l'UKZN, d'autant qu'il n'a pas été examiné par le département juridique de l'UKZN ni approuvé par la faculté de droit.

o L'objectif du CROA en vertu de l'article 12: 2 b) de la Constitution de l'AOMA (organiser des formations, des séminaires et des séminaires sur des questions spéciales) implique une collaboration du CROA avec les initiatives des membres de l'AOMA. En conséquence, un protocole d'accord avec un membre - avec un engagement à durée indéterminée - est inutile. Le CROA s'engage à établir des critères de travail pour la collaboration avec les initiatives des membres de l'AOMA.

B. PROGRAMMES (terminés ou commencés)

Les stratégies des programmes sont définies sous le nom RICA: Recherche, Information, Capacité et Plaidoyer.

5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AOMA (GA)

L'AOMA présentera un rapport de son Assemblée générale biennale d'une journée. Cet événement couvre les stratégies du CROA en matière d'information, de renforcement des capacités et de plaidoyer. Les questions qui se posent aideront le CROA à identifier les sujets de recherche. L'AG de novembre 2106 était une excellente occasion pour les 29 membres des médiateurs de l'ensemble du continent d'examiner les stratégies, d'échanger sur les défis et d'envisager des initiatives. Il s'agissait également d'une occasion pour l'ombudsman et le personnel d'établir des liens, de faire de nouvelles connaissances et d'approfondir les relations établies. En bref:

- Le Dîner de bienvenue a été adressé par le Dr Victor Ayeni pour les 50 ans de l'Ombudsman en Afrique : *Looking Back, Looking Forward*, dans lequel il a demandé aux institutions de l'ombudsman de célébrer ce qui avait été accompli et de progresser avec une énergie renouvelée. Le Dr Ayeni (ancien directeur de la division de la gouvernance et du développement institutionnel du secrétariat du commonwealth et maintenant directeur de la gouvernance et des services de gestion internationale: GMSI) n'est pas seulement un expert mondial en ombudsman mais a contribué à la création de nombreux bureaux Commonwealth et de l'AOMA elle-même.
 - o Je recommande que le conseil d'administration du CROA approuve l'occasion d'honorer à la fois le Dr Ayeni (docteur honoraire de l'UKZN) Et l'avocat. John Walters qui a terminé son mandat de président de l'IOI (pour un plaidoyer solide pour l'Afrique).
- les deux jours de discussions franches et de formation sont présentés ci-dessous.
- le dîner de gala a été gentiment organisé par le Protecteur public pour l'Afrique du Sud. Elle invite l'hon. Ravi Pillay, membre du Conseil exécutif pour la province de KwaZulu-Natal qui a offert un message retentissant de soutien aux institutions régies par le chapitre 9 de la constitution sud-africaine.
- Autres présentateurs:
 - o Président de l'AOMA, Mme. Fozia Amin, qui a présidé une cérémonie et a félicité et reconnu plusieurs anciens médiateurs;
 - o alors secrétaire général de l'AOMA, Dr. Otiende Amollo, qui a souligné la richesse de la variété des responsabilités parmi l'Ombudsman africain;
 - o le Président de la Commission des Droits de l'Homme et de la Bonne Gouvernance de la Tanzanie en l'honneur de la 51^e année du premier Ombudsman en Afrique
 - o Prof. John Mubangize, vice-recteur de l'UKZN qui a confirmé le soutien de l'université au CROA
 - o Animateur du dîner, la Protectrice publique Busisiwe à encourager l'ombudsman à promouvoir les principes de la déclaration d'OR Tambo en faveur de l'Agenda 2063 de l'UA

et finalement d'une «terre promise d'un continent prospère et uni».

- le dîner a présenté un buffet magnifique par un bon cadre de l'hôtel Garden Court Marine Parade et une chorale impressionnante d'étudiants actuels et anciens de l'UKZN. La PPAS a organisé les transferts d'aéroport, la sécurité, et protocole. Les participants ont été particulièrement reconnaissants pour l'accueil qui a facilité leur entrée dans l'aéroport OR Tambo
- Le représentant du DIRCO a exprimé sa joie de pouvoir rencontrer la famille de médiateurs africains et de s'imprégner de son engagement et de ses défis. Elle est l'avocate du CROA au sein de DIRCO pour son financement. L'interaction personnelle est essentielle car, contrairement à de nombreux projets du DIRCO, la bonne gouvernance exige une évaluation qualitative plutôt que quantitative. Le représentant du DIRCO a souligné que le soutien à l'UA est une priorité cruciale pour l'Afrique du Sud et donc une considération dans les décisions de financement.

6. RECHERCHE

a. Efficacité de ressources

Recherche par sondage, les recherches antérieures impliquaient des équipes de recherche qui se rendaient dans les pays ciblés. L'UKZN a remis ces dépenses en question lors d'une réunion d'orientation avec le directeur. Le CROA n'a pas les fonds nécessaires pour financer ces dépenses. En conséquence, le Plan stratégique 2016-16 et le Plan annuel de rendement / Budget pour la période se terminant le 30 juin 2017 prévoient que des recherches seront menées au cours des formations régionales et africaines organisées par le CROA. Lors de ces formations, l'AOMA est également invitée à organiser sa réunion régionale. En outre, le CROA profitera de l'occasion pour mener :

b. Analyse juridique comparative

Une analyse comparative des systèmes juridiques régissant les bureaux de l'Ombudsman en Afrique pour huit pays a été présentée lors d'une session interactive au Sommet de l'Ombudsman africain de février 2014 (OR Tambo). La rétroaction était que l'évolution et la diversité de l'institution de l'ombudsman africain n'étaient pas suffisamment prises en compte dans ce rapport. En conséquence, le conseil d'administration du CROA a décidé que, lors de sa réunion, la recherche devrait être étendue à huit autres pays. La méthodologie utilisée en premier lieu pour choisir les pays sujets représentant les quatre groupes linguistiques, la diversité structurelle et l'âge des bureaux de l'Ombudsman sur tout le continent a identifié les pays suivants pour les recherches: Angola, Djibouti; Gabon, Ghana, Libye, Madagascar, Nigeria et le Rwanda.

Cette étude juridique comparative approfondie a été prévue dans le Plan stratégique 2016-19 et dans le Plan annuel de rendement / Budget pour la période se terminant le 30 juin 2017. M. Devenish et un stagiaire ont mené des recherches de bureau au dernier trimestre de 2016. Une équipe de quatre chercheurs (par paires) ont interrogé cinq des huit pays représentés par l'ombudsman et les juristes en novembre 2016 lors de l'Assemblée générale biennale de l'AOMA à Durban. La recherche finale était prévue pour les futures formations régionales. Cependant, cela sera maintenant intégré à une étude plus vaste, à plus long terme, à l'échelle

de l'Afrique, en collaboration avec l'Ombudsman International Institute (IOI) (voir ci-dessous).

c. Monographie des pratiques exemplaires (BPB)

Dr. Devenish et M. Lwelela avaient préparé un BPB basé sur l'Analyse juridique comparative de 2014. Toutefois, la réunion du conseil du CROA du 6 juillet 2016 a ordonné que ce BPB ne soit pas distribué aux membres de l'AOMA jusqu'à la publication finale de l'analyse juridique élargie.

o Étant donné que l'analyse juridique élargie sera incorporée dans une étude plus vaste et à plus long terme et que le projet de rapport BPB présente de la valeur, je recommande que la décision du conseil soit annulée et que le BPB soit finalisé et diffusé.

d. IOI Afrique : Etudes en collaboration

L'IOI est la seule association mondiale d'ombudsman du secteur public. Depuis sa réorganisation en 2009, l'IOI a publié une étude sur l'ombudsman à l'échelle européenne et a mené des études approfondies sur les régions australiennes, pacifiques et asiatiques. C'est maintenant au tour de l'Afrique. Le CROA sera le principal collaborateur de l'étude de l'IOI.

Par conséquent, au lieu des études élargies sur les questions juridiques et de l'exécution plus fragmentaire qui étaient initialement prévues, le CROA pourra solliciter tous les bureaux de l'Ombudsman en Afrique avec une gamme complète de sujets.

Les discussions préliminaires sont les suivantes:

- Le CROA sera responsable des entrevues de recherche au moyen de voyages
B.5.a. Ci-dessus de février 2017 à juin 2017 ainsi que la rédaction

- L'IOI couvrira l'examen par des pairs par un spécialiste de renommée internationale, la traduction et l'impression limitée (car la diffusion électronique est attendue).

Les termes de référence sous la forme d'un protocole d'accord sont discutés. Cette recherche, cette analyse et cette publication bénéficieront du processus de recherche de l'IOI, des normes et des leçons tirées des précédentes études régionales. L'étude sur l'Afrique sera probablement unique parmi les études régionales car elle bénéficiera d'entrevues en personne approfondies et d'un suivi important (les précédentes études de l'IOI reposaient sur des sondages et des entrevues téléphoniques). Une collaboration fructueuse pour cette étude placera vraisemblablement le CROA en bonne position pour des futurs financements de l'IOI pour le développement d'ateliers de formation et d'autres projets.

7. INFORMATIONS

a. Bulletin

Le CROA a produit un bulletin d'information en avril 2016 et un projet du prochain bulletin d'information est disponible à cette réunion du Conseil. Le plan est de produire au moins trois par an. Avec une activité de formation développée, il y aura suffisamment de contenu pour soutenir ce calendrier.

B. MEDIAS ELECTRONIQUES

Le CROA continue d'être mise à jour chaque semaine sur le site Web, Facebook et Twitter par l'intermédiaire d'informations reçues des membres de l'AOMA et recueillies dans les médias. ([Http://aoma.ukzn.ac.za](http://aoma.ukzn.ac.za)). Le site web de chaque membre est en cours d'être lié au site web du CROA. Le CROA vise à améliorer nos systèmes informatiques et manuels pour le stockage d'informations assemblées. Cela signifie stocker nos informations dans notre bibliothèque et dans *Google Drive* d'une manière plus facile à récupérer (stockage par pays et / ou par sujet ou par expéditeur).

C. Publication

Le médiateur du Cap-Vert a demandé la permission de traduire en portugais la constitution d'AOMA et le livre CROA 2013: *Un parcours africain vers une bonne gouvernance: l'histoire de l'AOMA*. L'AOMA et le CROA ont approuvé cette importante initiative. Le CROA a envoyé un projet de traduction portugaise de la constitution de l'AOMA et une version en anglais de la publication afin de faciliter le projet du Cap-Vert.

8. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

a. Formation

Le renforcement des capacités repose en grande partie sur la formation et le temps opportun. Quelque 269 personnes ont reçu une formation du CROA depuis sa création à ce jour, dont 115 ont été formées en 2016:

Mai 2016: un animateur égyptien, dirigé par le Dr Devenish et M. Lwelela, a dirigé le tout premier cours en arabe du CROA: un cours de quatre jours et demi sur le - *Prix de la pratique de l'ombudsman - les moyens par lesquels l'ombudsman travaille* était organisé par le conseil national des droits de l'homme de l'Égypte. Il y avait 26 participants du Tchad, de l'Égypte, de la Mauritanie, du Soudan et de la Tunisie.

Septembre 2016: le Directeur et M. Franky Lwelela ont formé 35 personnes chargées des enquêtes et de l'analyse du bureau de l'ombudsman pour le Malawi au cours d'un atelier de quatre jours sur les techniques fondamentales d'investigation (sans frais pour le CROA).

Septembre 2016: le Directeur a consulté pendant une demi-journée avec l'ombudsman du Malawi et son équipe travaillant à son premier rapport systémique (concernant les irrégularités dans l'approvisionnement et les dispositions). Le CROA a également assisté à l'événement marquant le lancement du Plan stratégique de l'Ombudsman du Malawi. Ce programme a été parrainé par le Programme des Nations Unies pour le développement et également par les membres de la Commission parlementaire des affaires juridiques du gouvernement. Le représentant du PNUD a souligné le rôle du médiateur dans le maintien de la démocratie et a appelé le Parlement à créer une culture de l'adhésion.

Novembre 2016: 29 L'ombudsman a participé à une discussion confidentielle d'une demi-journée: *Ombudsmans africains - Face à l'avenir* animé par le Dr Victor Ayeni de GMSI. Pour tous les comptes, c'était une réunion importante de raisonnement. La rétroaction de l'ombudsman est qu'il faudrait le reproduire. En conséquence, le CROA soutient les possibilités de rencontre de l'ombudsman en Côte d'Ivoire (fin février) et en Zambie (fin

mars) - voir ci-dessous.

Novembre 2016: Un autre formateur de GMSI a organisé un atelier de deux jours sur la gestion des plaintes (identifié comme une priorité dans l'évaluation des besoins de 2011) pour 34 employés de toute l'Afrique pendant l'AG biennal de l'AOMA. Cela a été d'une valeur inestimable dans les échanges des approches des défis des ressources, de l'indépendance, de l'efficacité des bureaux et du paysage des droits humains.

Décembre 2016: Le Directeur et le Dr Devenish ont organisé un atelier *sur Introduction au concept du Médiateur et techniques de base d'enquête* pour 20 membres du personnel de l'ombudsman militaire sud-africain (sans frais pour l'CROA).

b. Visites d'études

Nonobstant les contraintes budgétaires et temporelles, le CROA envisage toujours de mener des visites d'étude d'une durée d'un mois. Au cours de chaque mois pendant un séjour au CROA, deux employés de différents pays apprendront, échangeront et contribueront au travail quotidien du CROA. Nous organisons un enseignement intensif de la langue conformément à la vision longterm souhaitée par le Conseil. Nous consultons également l'IPLT sur leur modèle de visites d'étude.

9. PLAIDOYER

a. Conférences

Le CROA a contribué à la promotion du concept d'ombudsman dans plusieurs conférences:

Septembre 2016: CROA coparrainé et le directeur présenté lors d'une conférence de l'ombudsman pour le Burundi sur la *Coopération pour prévenir les conflits identitaires et religieux*. Le Burundi peut être la seule institution de l'Ombudsman dans le monde mandatée par la loi à contribuer à la réconciliation et au rétablissement de la paix (Loi n° 1/04 du 24 janvier 2013 (modifiant la Loi n° 1/03 du 25 janvier 2010). Un ancien président s'est engagé à la demande de co-parrainage faite lors de la réunion du conseil d'administration de l'AOMA le 30 août par l'ancien médiateur pour le Burundi (Il sera important pour le médiateur de faire toutes les demandes au début de chaque exercice budgétaire en avril. Sinon, avec un budget réaliste et serré, le CROA pourrait ne pas être en mesure de tenir compte des demandes au cours de l'année.)

Octobre 2016: Le directeur a présenté lors de l'ouverture de la semaine sur la bonne gouvernance organisée par le protecteur public d'Afrique du Sud à Pretoria (5 octobre 2017). Son discours a contextualisé la fonction du protecteur public et d'autres institutions du chapitre 9 de la constitution sud-africaine dans le contexte de l'émergence de la quatrième branche des constitutions (en plus du pouvoir législatif, du pouvoir judiciaire et du pouvoir exécutif).

Novembre 2016: Afrique a été représentée à la Conférence quadriennale de l'IOI en Thaïlande avec une présentation

- Mme. Thuli Madonsela (ancienne PPAS): *Evolution de l'Ombudsman* (séance plénière)
- Leshele Abel Thoalane (Médiateur du Lesotho): *Idées innovatrices dans le monde de l'ombudsman*
- Dr. Otiende Amollo (alors Ombudsman pour le Kenya): *Défis pour le travail de l'ombudsman conséquences de mandats multiples* (séance de travail en groupe)
- Maître. Arlene Brock (Directrice du CROA / Membre à vie honoraire de l'IOI): *CROA et l'analyse comparative juridique et Confluence de l'ombudsman et des droits humains* (deux séances en petits groupes)

La valeur de cette participation est attestée par l'accord conclu en Thaïlande selon lequel le CROA sera le partenaire de recherche pour l'étude approfondie de l'OID en Afrique.

B. Relations internationales

La réunion de l'AOMA EXCO à la fin du mois d'août en Namibie a convenu que M. John Walters, alors Président / Médiateur de l'IOI de la Namibie, sera invité à accréditer l'AOMA (puisque l'IOI a déjà obtenu l'accréditation de l'ONU). Cependant, lors de l'AG à Durban, des inquiétudes ont été soulevées au sujet de la poursuite de l'accréditation auprès de l'ONU compte tenu des ressources limitées de l'AOMA. Les membres ont convenu de mettre l'accent sur la participation de l'AOMA à l'UA en vertu du projet de lignes directrices pour les observateurs de l'UA.

L'agent des opérations financières du CROA a identifié la possibilité d'une relation d'ONG avec l'ONU pour le CROA. Le directeur a pris contact avec un ami qui a un rôle consultatif auprès de l'ONU qui cherchera des modèles d'affiliation possibles pour le CROA.

C. MARCHÉ A SUIVRE:

En règle générale, le CROA va consolider la formation et la recherche ainsi que la mise en œuvre de la vision du protocole d'accord de l'AOMA avec l'Union africaine. De façon critique, ces plans et l'existence même du CROA dépendent de financements continus.

Plus précisément, à court terme, le CROA doit se concentrer sur:

Opérations: obtention de fonds, clarification de l'enregistrement juridique approprié, développement des relations au sein de l'UKZN et des partenaires internationaux potentiels, et un personnel adéquat.

Programmes: réalisation de l'étude IOI / CROA à l'échelle de l'Afrique, formation, pilotage de l'échange de visites d'étude, et des bulletins.

Formation à venir: Le CROA a décidé de reporter la formation régionale en médiation afin de soutenir les déplacements et l'hébergement de l'Ombudsman dans deux initiatives de formation du Médiateur pour la Côte d'Ivoire et la Zambie. Les deux répondent aux critères suivants:

- Constituera une occasion de formation pour les médiateurs en Afrique (ce qui permettra de recueillir les commentaires de novembre pour un échange plus substantiel entre les médiateurs)
- Implique l'IOI et d'autres partenaires internationaux (en conséquence, nous avons un vif intérêt à assurer une large participation et que ce sont des formations / réunions bien exécutées.) La réputation de l'Afrique avec l'IOI doit être positive pour faciliter les futures demandes de projets financement)
- Valeur non seulement pour une seule région, mais aussi pour les ombudsmans sur tout le continent (ce qui contribue à l'atteinte des objectifs généraux de développement d'institutions d'ombudsman solides et de promotion de la bonne gouvernance et des priorités du DIRCO et de l'UA)

Ces initiatives de formation sont les suivantes:

- 27 février - 1er mars: Médiateurs pour la Côte d'Ivoire: Formation de l'AOMA / IOI sur l'OPCAT et le Mécanisme national de prévention, animée par l'Association pour la prévention de la torture qui a organisé une session extraordinaire à la Conférence de l'IOI en novembre;
- 26 - 30 mars: Protecteur public de la Zambie: Réunion Afrique de l'IOI - formation sur le leadership et la gestion (identifiée par l'évaluation des besoins de 2011), coordonnée par IPLT.
Le CROA appuiera la participation de l'Ombudsman à ces événements de formation en félicitant les entretiens de recherche de l'IOI et du CROA. Les coordonnateurs régionaux de l'AOMA peuvent également profiter de ces possibilités de formation pour tenir leurs réunions.

Ce rapport est soumis respectueusement au conseil du CROA par Mme. Arlene Brock, directrice du centre